



Résidence Pierre et Marie Curie

10 rue Lamennais, 35240, RETIERS

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Le mardi 24 septembre 2019

A 14h30

Etaient présents : Mme THOMAS (Présidente), Mme DROUET (Cadre de santé), M. ROUSSELET (Directeur), Mme RIBANNEAU (Qualificienne), M. BLANCHARD Alexis (Représentant des résidents), Mme DAUVIER (Représentante des familles), M. CHARRON (Représentant du personnel, animateur), Mme HERVOCHON Denise (Représentante des résidents), Mme MARTINEAU (Représentante du personnel),

Sont excusés : Mme BIZEUL (Vice-présidente représentante des résidents), M. RETIF (Représentant du Conseil d'Administration), M. CORGNE (Représentant des familles), M. LEBAS (Représentant des familles), Mme LEGHIE (Représentante du personnel)

Ordre du jour

2. La parole aux résidents 2
3. Retour sur la fête des familles 3
4. Les actions prévues pour la semaine bleue..... 3
5. Le parc animalier 4
6. Point sur les remplacements d'été 4
7. Point sur les contraintes organisationnelles..... 4
8. Difficultés de recrutements 4
9. Questions diverses 4

Début de séance : 14h40

1. Approbation du dernier CVS

Attention, une erreur s'est glissée dans le dernier compte-rendu, le Jeune Service Civique termine à 18h30 et non à 20h30.

Le précédent procès-verbal est approuvé par le Conseil de la Vie Sociale.

2. La parole aux résidents

- Service petit-déjeuner

Les résidents sont satisfaits du service et des horaires des repas, néanmoins M. BLANCHARD demande s'il est possible d'être servi plus tôt pour le petit-déjeuner. Il explique que son petit-déjeuner arrive en chambre entre 8h15-8h30 et la semaine suivante entre 8h45-9h et ce, en alternance. Mme DROUET répond que le fonctionnement actuel ne permet pas d'avancer le service du petit-déjeuner en chambre.

- Ménage / lits

Les résidents informent que les lits ne sont pas toujours fait avant 12h. Mme DROUET et Mme MARTINEAU précisent que les lits sont réalisés au fur et à mesure des soins et parfois après le repas. Sachant que le jour de la douche, le lit est systématiquement changé après le repas pour permettre aux professionnels de travailler en binôme.

Les résidents s'interrogent sur la fréquence du ménage.

Mme DROUET explique que le ménage est réalisé en moyenne tous les 10 jours et précise que certaines chambres sont faites tous les jours. Mme DROUET ajoute que le temps de ménage est insuffisant malgré le renfort d'un poste de ménage uniquement dédié à l'entretien des chambres. Comme il a déjà été évoqué, les soins sont priorités par rapport aux temps de ménage ce qui peut entraîner des reports.

Il est demandé à M. ROUSSELET si un poste de ménage supplémentaire peut être envisagé. Ce à quoi M. ROUSSELET répond que cela ne pourra être possible dans l'immédiat uniquement sous forme de contrat PEC (Parcours Emploi Compétence) mais il ne possède pas l'ensemble des éléments pour se prononcer dans l'attente d'informations de Pôle Emploi.

- Aménagement extérieur

Suite aux travaux en lien avec le réseau de la chaufferie bois, M. BLANCHARD demande le devenir de la surface qui se trouve devant l'aile des Coquelicots, juste en face à la bibliothèque. Est-il possible de faire des aménagements de type parterres de fleurs, plantation d'arbres... ?

M. ROUSSELET a demandé à la société de remettre en l'état la parcelle après travaux. Par ailleurs, il informe les membres du CVS que l'aménagement d'un parking a été évoqué lors du Conseil d'Administration (CA). M. ROUSSELET explique que cette suggestion de créer un parking doit prendre en compte divers paramètres et n'est pas tranchée : la proximité des chambres, le manque de place, la différence de niveau avec la route, la demande de la SMICTOM de créer une zone de retournement.

Dans l'hypothèse de créer un parking, il sera réalisé avec un revêtement écologique, c'est-à-dire non bétonnée avec la mise en place d'alvéoles et gravillons. Un devis a été demandé.

Quelques précisions : à ce jour l'EHPAD dispose de 42 places de parking (25 places sur le parking principal, 8 places parking entrée des coquelicots et 9 places côté cuisine)

3. Retour sur la fête des familles

Pour commencer, M. CHARRON fait le bilan financier de la fête des familles qui a eu lieu le 7 septembre 2019 sur le thème de la découverte des terres bretonnes. Cette année, 150 adultes et 8 enfants ont participé à l'événement avec un déficit financier de 511.99 Euros, sachant que le mini-bus et le vin est financé par l'établissement soit 497.65 Euros. Comme chaque année, la société BRIDEL fait don du fromage et du beurre.

M. CHARRON ajoute que la fête de famille s'est très bien déroulée avec une participation importante à la fois des résidents et des professionnels, et les retours positifs ont été nombreux. Le repas, le service à table et l'animation ont été appréciés de tous.

L'ensemble des membres du CVS confirme que cet événement a été une réussite.

M. CHARRON félicite et remercie également les bénévoles du comité de fêtes pour leur aide précieuse dans la mise œuvre et l'accompagnement des résidents.

Au nom des familles, Mme DAUVIER exprime l'importance que représente cette fête des familles et tient à remercier l'ensemble des professionnels pour leur bienveillance, générosité, entraide, sans oublier la participation des bénévoles.

Quelques suggestions pour l'année prochaine :

- des professionnels ont émis l'idée de proposer un plateau repas en chambre le soir (résidents fatigués et peu d'appétit).
- la proposition de réaliser cette fête des familles en semaine au lieu du samedi.
- prévoir que le personnel de l'après-midi revienne plus tôt pour aider au moment du retour des résidents.
- préparer une décoration des tables pour les résidents qui ne souhaitent pas participer et restent à l'EHPAD.

Des échanges ont lieu autour de l'éventualité d'organiser cette fête des familles un jour en semaine. Les membres du CVS décident de questionner les familles et les professionnels sous forme de sondage et de revoir ce point à la prochaine réunion.

4. Les actions prévues pour la semaine bleue

Semaine nationale organisée tous les ans en faveur des personnes âgées sur la thématique « pour une société plus respectueuse de la planète : ensemble agissons ».

Au programme :

-le lundi 7 octobre, la visite du site de méthanisation à Martigné-Ferchaud.

-le jeudi 10 octobre, organisation d'un goûter Zéro Gâchis à la salle polyvalente avec le centre de loisirs Crocq'vacances.

Cette semaine permet d'échanger autour des enjeux environnementaux et de donner une image positive de nos établissements.

5. Le parc animalier

M. CHARRON rappelle que la création d'un parc animalier fait suite au projet global de la mise en valeur du parc de la résidence. Il sera positionné sur la parcelle face au jardin partagé et géré par les différents partenaires (le foyer de bois Macé, le centre de loisirs...)

Il fait état d'un financement de 6700 euros par la commune et l'association La Vauzelle

Début des travaux est prévu en fin d'année pour accueillir en janvier 2020, 2 chèvres naines dans un espace clos et adapté.

Également sur cette période et en lien avec le parc, 4 modules du Parcours d'Activité Santé Séniors (PASS) vont prendre place juste avant le square de la fontaine. Ils seront réalisés par les « Ateliers de la Mabilais » et financés par l'établissement (3968.77 TTC)

6. Point sur les remplacements d'été

Mme DROUET explique que l'été s'est plutôt bien déroulé grâce l'intervention de professionnels qui étaient déjà venus les années précédentes. Elle informe néanmoins qu'il y a eu sur cette période de nombreux arrêts maladie pouvant perturber l'organisation des soins.

7. Point sur les contraintes organisationnelles & 8. Difficultés de recrutements

Mme DROUET expose les difficultés de recrutement de personnels soignants qui touchent l'EHPAD mais aussi l'ensemble de la profession. En effet, on observe dans le secteur du médico-social une pénurie de candidats entraînant des contraintes organisationnelles au sein des établissements.

Suite à la diffusion de l'offre d'emploi sur le bon coin, sur le Facebook de l'EHPAD et par le biais du pôle emploi, quelques candidatures sont arrivées. De plus, les professionnels ne manquent pas de faire marcher leurs réseaux.

M. ROUSSELET ajoute que plusieurs mises à disposition de professionnels titulaires ou départs en retraite seront à remplacer (cuisine, soignant et IDE)

Mme DROUET tient à souligner que globalement les professionnels sont conciliants et aidants pour faire des remplacements en cas de besoin.

8. Questions diverses

Mme DROUET souhaite interroger le CVS sur la problématique du service du goûter qui commence de plus en plus le tôt le week-end (14h45). En effet, suite à un groupe de travail sur l'organisation, les équipes soignantes ont évoquées des difficultés à répondre à l'ensemble des sollicitations au moment du goûter (sonnettes, service de boissons aux visiteurs et familles), sachant qu'il n'y a que 4 professionnels l'après-midi. Il a donc été proposé de laisser à disposition des familles et des visiteurs des boissons chaudes dans les salons de chaque secteur, le week-end uniquement. Les professionnels pourront ainsi continuer le service du goûter pour les résidents et orienter les visiteurs vers les petits salons.

Les membres du CVS sont d'accord pour faire un essai dès que possible.

Quelques précisions :

-L'âge moyen des professionnels est de 41 ans au 31/12/18.

-Remplacements à prévoir prochainement : 3 départs en retraite et 3 demandes de mises en disponibilité.

Mme DAUVIER, demande s'il y a eu des retours suite au projet d'achat d'un mini-bus.

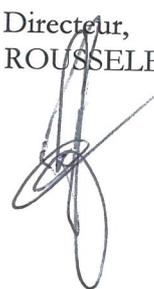
M CHARRON, précise que cela n'a pas avancé depuis les derniers échanges par manque de temps. Il rappelle qu'il s'agit d'un réel besoin et qu'il faudra davantage de temps pour constituer le dossier de demande de financement, tout en précisant qu'il faudra également des moyens humains d'accompagnement.

Les membres du CVS n'ont pas d'autres éléments à ajouter.

Heure de fin de réunion : 17h02

La date du prochain CVS : **le lundi 16 ou mardi 17 décembre 2019 (à confirmer)**

Le Directeur,
M. ROUSSELET



1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It includes a detailed description of the experimental procedures and the statistical tools employed.

3. The third part of the document presents the results of the study, including a comparison of the different methods and a discussion of the implications of the findings.

4. The fourth part of the document provides a comprehensive overview of the literature related to the study, highlighting the contributions of previous researchers and identifying areas for future research.

5. The fifth part of the document concludes the study by summarizing the key findings and providing a final assessment of the research's significance and impact on the field.

6. The sixth part of the document includes a list of references and a list of figures, providing a clear and concise summary of the sources used and the visual data presented.

7. The seventh part of the document contains a list of appendices, which provide additional information and data related to the study.

8. The eighth part of the document includes a list of tables, which provide a detailed and organized presentation of the data collected during the study.

9. The ninth part of the document contains a list of footnotes, which provide additional information and clarification regarding the study's methodology and findings.

10. The tenth part of the document includes a list of acknowledgments, which express gratitude to the individuals and organizations that supported the study.